

minerai de fer, des grains et du charbon. Le trafic sur le canal de Welland a dépassé de 10.0 millions de tonnes celui enregistré dans la section Montréal - lac Ontario.

Le revenu de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent s'est élevé à 27.8 millions de dollars en 1971, 24.4 millions provenant des droits de péage perçus sur les navires franchissant les écluses de la voie maritime entre Montréal et le lac Érié et 3.4 millions représentant des revenus divers (location, péages de quais et de ponts, etc.). Le total des dépenses en 1971 s'est établi à 21.9 millions de dollars décomposés comme suit: frais d'exploitation et d'entretien 15.6 millions, frais d'administration régionale et centrale et d'ingénierie 5.7 millions, et frais de construction \$653,523 (tableau 15.25).

15.4.4 Services maritimes fédéraux

Organisation de l'administration centrale. Les Services de la marine du ministère des Transports comptent cinq directions: Opérations, Sécurité maritime, Pilotage de la marine, Finances (marine) et Personnel (marine). A la tête de chaque direction se trouve un directeur qui est comptable à l'administrateur adjoint des Services de la marine de l'Administration du transport maritime du Canada. Un autre service, le Bureau des urgences maritimes, est également comptable à l'administrateur adjoint.

La Direction des opérations possède quatre divisions: Aides à la navigation, Garde côtière du Canada, Développement des voies navigables et Télécommunication.

La Division des aides à la navigation est chargée de la planification, de l'élaboration des politiques et de l'administration des programmes associés à un système national d'aides à la navigation et au contrôle du trafic, ainsi que de la recherche et du développement dans ces deux secteurs. Ces responsabilités comprennent l'installation, la mise en service et l'entretien de systèmes électroniques de navigation tels que Decca, Loran A et Loran C, ainsi que la mise au point de systèmes d'entrée dans les ports comportant la surveillance par radar, le contrôle du trafic et l'utilisation des aides classiques à la navigation, à la surface de l'eau et au sol. La Division élabore des normes et des lignes de conduite relativement au fonctionnement et à l'entretien de plus de 20,000 aides à la navigation dont les phares, les bouées, les signaux de brume et les feux au sol sans surveillance. Elle effectue des travaux de recherche et de développement tant sur les nouvelles sources d'énergie atomique et solaire que sur les sources classiques que sont les piles et les ressources hydrauliques. Enfin, elle assure l'application de la Loi sur la protection des eaux navigables.

La Division de la Garde côtière du Canada a la responsabilité générale de la flotte de la Garde côtière canadienne qui comprend plus de 80 navires, notamment des brise-glace lourds, moyens et légers, un câblier brise-glace et deux navires météorologiques-océanographiques qui sont affectés à tour de rôle à la station météorologique «Papa» dans le Pacifique, à 900 milles à l'ouest de Victoria (C.-B.).

La flotte s'occupe de l'entretien de milliers de phares, feux au sol, bouées et autres aides à la navigation le long des côtes et dans les eaux intérieures canadiennes. Durant les opérations de ravitaillement du ministère des Transports dans l'Arctique chaque été, les bâtiments de la Garde côtière travaillent avec des navires commerciaux affrétés afin de transporter environ 500 tonnes de marchandises vers cinq ou six ports du Nord. Pendant l'hiver, les brise-glace viennent en aide à la navigation commerciale dans le golfe Saint-Laurent depuis le détroit de Cabot jusqu'à la rive nord au Québec: ils brisent les embâcles afin d'empêcher les inondations le long du Saint-Laurent, surtout entre Trois-Rivières et Montréal.

De plus, les navires de la Garde côtière patrouillent le chenal navigable du Saint-Laurent afin de veiller à ce que la profondeur indiquée soit maintenue, ils effectuent la plus grande partie des recherches et des sauvetages en mer, et ils aident d'autres ministères qui font des recherches océanographiques ou hydrographiques ou qui enquêtent sur l'évolution de l'Arctique. Il arrive souvent qu'un navire de la Garde côtière serve de base opérationnelle à une équipe de scientifiques.

La Division du développement des voies navigables est chargée d'élaborer des plans, des politiques et des programmes au niveau national en vue d'améliorer les voies navigables commerciales et les recherches s'y rapportant, entre autres les études de modèles hydrauliques menées en coopération avec d'autres organismes gouvernementaux.

La Division de la télécommunication est chargée du fonctionnement d'un service technique de communication et d'électronique à l'appui des navires et des opérations des Services de la marine, ainsi que de la mise au point de matériel spécialisé nouveau ou amélioré et de l'utilisation de systèmes électroniques de navigation.

La Direction de la sécurité maritime compte trois divisions: Inspection des navires |